

CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Mercredi 11 décembre 2024 à 18h00 – 72/76 rue de Longchamp 75116 PARIS

ORDRE DU JOUR : PROJET DE RESOLUTION UNIQUE

*Il est demandé à l'Assemblée Générale Extraordinaire
La confirmation et l'approbation de la résolution unique soumise au vote*

La présente Assemblée Générale Extraordinaire, dans le prolongement de la précédente résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 juin 2022 (autorisant la vente totale du siège social), et de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'année 2023 en date du 24 septembre 2024

Confirmant les décisions du Conseil d'Administration du 24 juillet 2024 (d'une vente d'une partie seulement des bureaux du premier étage en surplus non nécessaire à son activité)

Donne tous pouvoirs :

- *Au Président Jean Pinsolle avec faculté de subdélégation en cas d'empêchement au profit de tout membre du Conseil d'Administration,*
- *À l'effet de vendre la partie des bureaux du 1^{er} étage, formant les lots 182 et 183, d'une surface d'environ 123 m²*
- *Réitérer l'engagement des parties issues du compromis de vente du 21 novembre 2024 à recevoir par acte authentique des offices de M^o Helene SUSSET notaire vendeur et M^o Antoine DELCOS notaire acquéreur fin décembre 2025 ou début d'année 2025 ;*
- *Au profit de la Fondation Catholique foyer de Charité*
- *Après exécutions des travaux de séparation physique des lots*
- *Moyennant le prix principal de 1000.000 € net vendeur*
- *Selon les charges et conditions usuelles en pareille matière.*

Pour

Contre

Abstention

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Tel

Email

N° adhérent

Donne par la présente tous pouvoirs à

Ou à défaut à

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 décembre 24 à 18H au siège de la Chambre des Propriétaires du Grand Paris, 72 – 76 rue de Longchamp 75116 PARIS,

A cet effet, prendre part à la présente résolution unique soumise à l'ordre du jour prendre part aux délibérations et au vote, signer les pièces et le procès-verbal, substituer et, généralement, faire le nécessaire.

A....., le

Signature :

« Faire précéder de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

.....

